



SOCIÉTÉ CIVILE MONDIALE OU RÉFORME DES INSTITUTIONS POLITIQUES : COMMENT RÉDUIRE LE DÉFICIT DÉMOCRATIQUE ?

Charles BELLEROSE

Candidat au doctorat en sociologie, UQAM

Un sondage Léger Marketing, publié récemment, révélait que les Canadiens faisaient davantage confiance aux vendeurs d'automobiles (25%) qu'aux politiciens (18%). De toutes les professions, les leaders politiques se classaient « bons » derniers. On constate, de plus, une perte de légitimité des institutions politiques, dont l'aspect le plus visible est la profonde remise en question de leur représentativité par les jeunes, les Québécois d'origine immigrante, les femmes, etc. Notons également la diminution de la capacité d'intervention des assemblées législatives au profit des pouvoirs exécutifs lors des négociations de traités internationaux, comme l'ALENA ou la ZLÉA. Qu'on se rappelle le geste posé par le député bloquiste Stéphane Tremblay qui, exaspéré par cet état de fait, a quitté la Chambre des Communes avec son siège. D'aucuns concluent de ces exemples à un déficit démocratique.

La piste de solution la plus présente dans l'opinion est celle émanant du mouvement pour une autre mondialisation. En parallèle, s'amorce au Québec un débat sur la réforme des institutions démocratiques qui recueille peu d'attention. Dans cet article, nous voulons signaler l'urgence d'y consacrer une réflexion soutenue.

Les institutions politiques nationales en question

Depuis 1980, diverses critiques formulées par la droite ciblent l'inefficacité de l'État-providence. On écarte même l'idée d'une action collective centralisée dans l'État qui incarnerait la « tentation totalitaire » inhérente à la logique providentialiste. Les gouvernements des sociétés industrialisées s'engagent alors dans la lutte aux déficits et dans la réduction de l'appareil gouvernemental. On adopte des politiques de libéralisation, privatisation et déréglementation qui tendent à subordonner les processus politiques aux logiques économiques. En mettant ainsi en pratique le credo néolibéral, la classe politique a contribué à miner sa propre légitimité de même que celle de l'ensemble des institutions politiques. Rappelons que, malgré tout, l'État national intervient aujourd'hui autant, sinon plus, que dans les années soixante.

La gauche ne fut pas en reste. Dans la foulée des sommets internationaux, diverses forces d'opposition se mobilisent contre les avancées de la mondialisation capitaliste. Ce mouvement se structure dans de nouveaux réseaux de solidarité planétaires et se démarque de la gauche traditionnelle par sa critique de la centralisation, de la hiérarchisation et de l'homogénéisation. On y dénonce également la complaisance et l'incompétence des autorités politiques nationales face aux inégalités générées par la



mondialisation économique, l'appropriation privée du patrimoine collectif et les pressions extrêmes sur l'environnement. Le mouvement favorise aussi la prise en charge des communautés locales par elles-mêmes. Ce localisme s'accompagne d'un projet pour une mondialisation, citoyenne et cosmopolite, portée par la « société civile mondiale ».

Déçus de la collaboration ouverte des politiciens au programme néolibéral, plusieurs intellectuels influents, dont Ricardo Petrella, ne voient d'autre issue que la mise en place d'une structure démocratique « globale » : la constitution d'instances décisionnelles locales doublées d'un gouvernement mondial.

Qui croit encore à la régulation de l'État ?

Nous partageons certains des constats relevés par ce mouvement : l'augmentation des inégalités, la nécessité de traduire le pluralisme contemporain à l'intérieur des instances décisionnelles, la reconnaissance de la volonté des citoyens de prendre part plus directement aux décisions politiques, l'encadrement à un niveau supranational des échanges économiques.

Le projet d'une société autogérée, décentralisée, dé-hiérarchisée et fondée sur l'initiative citoyenne nous semble toutefois illusoire. De même, une crainte similaire à celle formulée par les intellectuels de droite concernant la tentation totalitaire de l'État s'exprime dans ce « citoyennisme planétaire ». L'alternative d'une société autorégulée par une démocratie « globale » nous semble ainsi traduire une fiction similaire à la prétendue autorégulation du marché.

En lieu et place, il faut actualiser les institutions démocratiques pour qu'elles répondent aux transformations en cours et aux aspirations des populations. C'est pourquoi les appels de Jean-Pierre Charbonneau, comme ceux du Mouvement pour une démocratie nouvelle et du Mouvement pour une nouvelle constitution pour le Québec sont bien plus que du « pelletage de nuages », quoiqu'en disent certains éditorialistes.

Projet de société, bien commun ou projet politique ?

Dans quels termes peut-on aborder l'avenir de notre société ? Deux thématiques ressortent des discussions récentes : l'élaboration d'un projet de société et la protection du bien commun.

Au Québec, la plus importante consultation populaire eut lieu en 1995 lors de la mise en place des 19 Commissions sur l'avenir du Québec, dans le cadre de l'avant-projet de loi sur l'avenir du Québec. Nous avons analysé ailleurs le discours de ces Commissions¹.

¹ Charles Bellerose et Jacques Beauchemin, Communauté nationale et définition du sujet politique: analyse de deux grandes consultations populaires au Québec 1967-1995, *Québec Studies*, Vol.28, 1999, pp.27-55.



Nous nous contenterons ici de poser les limites du débat qui s'est organisé autour de cette notion.

L'analyse des rapports des Commissions met en relief la difficulté d'opérationnaliser la notion ambiguë de projet de société. En effet, si les participants invoquent nombre de valeurs émancipatrices (liberté, égalité, justice sociale, dignité, respect, pluralisme, etc.), ces valeurs sont arrimées à la logique juridique. Ce qu'on invoque, c'est le pouvoir du droit de générer l'accès à l'égalité, la justice sociale, la non-discrimination, etc.

L'avenir du Québec, conçu comme une société ouverte et pluraliste, est assimilé à un ensemble de politiques sociales visant à dénouer les diverses problématiques identifiées (développement durable, prospérité, question autochtone, santé, éducation, décentralisation). Cet appel au projet de société ne nous renseigne cependant pas sur la manière dont les institutions politiques peuvent incarner ces valeurs.

Une seconde notion, utilisée largement par les promoteurs d'une autre mondialisation, structure les débats sur l'avenir de la société : celle de bien commun. Ricardo Petrella dans un récent livre (1997) et Carole Poliquin dans son dernier film présentent les enjeux qui s'y rattachent.

À l'instar de celle de projet de société, la notion de bien commun ne parvient pas à arrimer les valeurs promues à des transformations institutionnelles. Issu de la philosophie morale, le caractère éthique de cette notion nous invite certes à l'engagement, mais en dessinant un espace politique mondial dont les contours sont mal définis et l'efficacité nullement garantie. C'est selon nous faire trop peu de cas du fait que, jusqu'à nouvel ordre, la citoyenneté est du ressort exclusif de l'État national.

Un consensus existe déjà au Québec sur les valeurs fondamentales. Plutôt que de demander aux citoyens le type de société à l'intérieur duquel ils souhaitent vivre, il serait plus opportun de s'interroger sur la manière dont ces valeurs peuvent s'incarner dans les institutions politiques. Les défis que rencontrent le Québec ne peuvent être adéquatement confrontés que par une réflexion lucide sur le rôle et les mécanismes de fonctionnement des institutions démocratiques nationales. Celles-ci restent malgré tout le lieu privilégié de l'action collective.

NOTE IMPORTANTE

Si vous désirez citer ce document, nous vous prions de bien vouloir utiliser la référence complète dans le format suivant :

Bellerose, Charles. 22 mars 2002. « Société civile mondiale ou réforme des institutions politiques : comment réduire le déficit démocratique ? ». *Chronique de la Chaire MCD*. En ligne. <http://www.chaire-mcd.ca/pdf/chronique/02-03-22_bellerose.pdf>.

Les idées exprimées dans ce document n'engagent que l'auteur. Elles ne traduisent en aucune manière une position officielle de la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie.